

## **Toxicomanie : Soyons humains et pragmatiques !**

Nous ne voulons pas revenir au cauchemar des années 1990, avec des scènes ouvertes de la drogue dans nos villes. La politique des quatre piliers, mise en place en Suisse au cours de ces vingt dernières années, prévention, répression, thérapie, aide à la survie, cette politique a fait ses preuves. Le nombre de morts par overdose a été divisé par deux, la transmission du sida a très fortement reculé, les personnes encore dépendantes reçoivent de l'aide médicale et sociale et ne sont plus abandonnées à leur sort dans la rue. De nombreux toxicomanes ont pu entreprendre un chemin vers l'abstinence, par un séjour dans un établissement spécialisé, un traitement stabilisateur à la méthadone ou, pour un petit nombre, les plus en difficulté, par un traitement à l'héroïne. Toutes ces personnes ont pu bénéficier d'un suivi médical. Les thérapeutes tentent toujours de mener les toxicodépendants vers l'abstinence. Mais ce chemin est long, semé d'embûches et de rechutes ; surtout, il ne se décrète pas de façon autoritaire, c'est ce que semble oublier les référendaires...

Les dépendances aux drogues dures reculent en ce moment, la politique des quatre piliers n'est certainement pas étrangère à ce résultat. Mais d'autres dangers guettent, et les jeunes sont spécialement vulnérables face aux addictions de toutes sortes, à commencer par le cannabis, les médicaments, l'alcool qui reste un très gros problème de santé publique, ou la cocaïne qui remplace peu à peu l'héroïne. Prévention, répression, thérapie et aide à la survie sont complémentaires, nous ne devons pas nous priver de l'un de ces piliers dans la lutte incessante contre les addictions. C'est par ce travail de terrain, de prévention auprès des jeunes, mais aussi de présence auprès des personnes dépendantes de substances diverses, en individualisant les approches, que des solutions seront construites pour le long terme. L'expérience et le pragmatisme nous invitent à accepter la loi sur les stupéfiants le 30 novembre.

Josiane Aubert, conseillère nationale